



Toulouse, le 3 mars 2020

Fédération Française des Motards en Colère,
Haute Garonne

coordinateur@ffmc31.org

Monsieur,

J'ai bien reçu votre mail du 10 février 2020 par lequel vous me communiquez plusieurs questions, de la part de la Fédération Française des Motards en Colère. Je tiens à vous remercier pour ce message et je vous souhaite vous apporter ici des éléments de réponse.

Place du 2RM dans la mobilité : considérez-vous que le 2 RM peut-être une solution pour résoudre les embouteillages récurrents de Toulouse ?

Oui, le développement des deux roues motorisés comme alternative à la voiture individuelle fait partie des solutions efficaces pour lutter contre la congestion, à condition que les deux roues motorisés suivent le Code de la route et ne perturbent pas la circulation. Aux côtés des deux roues, nous promovons d'autres solutions : vélo, transports en commun, marche à pied pour les déplacements courts...

Si vous avez répondu OUI à la question précédente, pouvez-vous préciser ce que vous pourriez prévoir pour inciter les usagers à utiliser un 2RM ?

Nous avons constaté le manque de places dédiées tant en centre ville qu'en faubourgs pour les vélos et les deux roues motorisés, et nous n'avons pas manqué d'agir. Aussi, en 2019, nous avons lancé un vaste plan d'installation de places deux roues vélos ou motorisés. Pour les deux roues motorisées, plus de 400 places ont été créées ces derniers mois.

En janvier 2020, nous avons ainsi mis en place une vaste aire de stationnement réservée aux deux roues motorisés devant Compans Caffarelli. Il en a été de même sur tous les sites de la ville. Consigne a été donnée à nos ingénieurs de prévoir ce type d'aménagement à l'occasion de tous les travaux à venir.

Pour la circulation interligne sur le périphérique, nous ne sommes pas compétents, c'est l'Etat, en effet, qui est responsable du périphérique toulousain.

2RM et ZFE : conscient que la qualité de l'air est un enjeu important, et sachant que le 2RM peut être une solution pour limiter la pollution, autoriserez-vous les 2RM à rouler dans les ZFE, sans distinction de modèle ou d'âge ?

Nous ne pouvons répondre à ce stade à cette question. Le projet ZFE est mis en concertation depuis plusieurs mois, et cette concertation doit se poursuivre dans les mois qui viennent. Il sera opérationnel en fin d'année. Toutes les problématiques particulières seront prises en compte. Notre objectif n'est pas de pratiquer une écologie punitive, mais de mettre en place un système juste qui génère un véritable impact positif sur la qualité de l'air. Dans ce cadre, vous avez incontestablement votre mot à dire.

Enfin, soyez assurés de l'estime que nous avons pour votre engagement, et de notre volonté d'accorder aux deux roues motorisés toute leur place en ville.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sincères salutations. *et dévoués.*



Jean-Luc MOUDENC